

Session d'accompagnement de la rénovation du BTSA APV

Fiche proposée par un groupe de travail

Modules M51 et M52

Mise en œuvre de la formation et de l'évaluation

Réflexion du groupe de travail M51/M52 dans le cadre de la session d'accompagnement de la réforme du BTS APV de Toulouse en juin 2010

M 51

Le référentiel et les documents d'accompagnement ont été jugés suffisants.
Une précision sur la répartition horaire indicative.

Dans le cadre d'un horaire de 72,5 heures, la répartition suivante peut être envisagée :

- objectif 1 : 15 heures ou 20%
- objectif 2 : 25 heures ou 35%
- objectif 3 : 32,5 heures ou 45% plus 12 heures de pluridisciplinarité (12 h SESG et 12 h Agronomie)

M52

Le référentiel et les documents d'accompagnement ont été jugés suffisants.

Deux précisions :

- concernant la répartition horaire indicative ; dans le cadre d'un horaire de 101,5 heures et de 30 heures de pluridisciplinarité, la répartition suivante peut être envisagée :

- objectif 1 : 10 heures
- objectif 2 : 30 heures
- objectif 3 : 40 heures
- objectif 4.2 : 21,5 heures
- objectif 4.1 : 30 heures de pluridisciplinarité (30 h SESG et 30 h Agronomie) : AGEA et diagnostic de durabilité, méthodologie et étude de cas

- relative à l'évaluation :

* CCF 2 de l'épreuve E5 : écrit classique d'économie d'entreprise et de gestion portant sur les objectifs 1, 2, 3 et 42 du module

*CCF 3 de l'épreuve E5 : oral commun avec l'agronomie portant sur l'objectif 41 du module (approche globale et durabilité)

